

Formation courte : Outils pour les impacts environnementaux



Présentation

Ce module technique d'ingénierie environnementale a pour objectif de former les apprenants à différentes méthodes de mesure de l'impact environnemental afin de mettre en œuvre une démarche globale de réduction des impacts en entreprise. Le choix se porte sur deux outils actuels de l'analyse d'impact environnemental, le Bilan carbone® (en partenariat avec l'[Association pour la transition Bas Carbone](#)) et l'Analyse de cycle de vie.

Ce module peut être suivi indépendamment ou dans le cadre du diplôme d'établissement Management de la RSE.

Objectifs

A l'issue de la formation, l'apprenant sera capable d'utiliser la méthode Bilan carbone® pour estimer le bilan de gaz à effet de serre dû aux activités de son entreprise. Il sera également capable d'utiliser un logiciel d'Analyse de Cycle de Vie (ACV) pour estimer les impacts environnementaux d'un produit.

Savoir-faire et compétences

Compétences visées

- Connaître les principes méthodologiques du bilan carbone
- Définir le périmètre de l'étude

- Utiliser l'outil d'estimation du bilan carbone sur un cas d'étude
- Chiffrer les préconisations et les pistes de réduction
- Le bilan de gaz à effet de serre réglementaire
- Connaître les principes méthodologiques de l'analyse du cycle de vie
- Réaliser un cas d'étude ACV simplifié
- Utiliser un logiciel ACV libre (openLCA) et une base de données d'inventaire
- Evaluer et comparer les impacts environnementaux de produits avec un logiciel d'ACV
- Interpréter les résultats d'ACV provenant d'un cas d'étude, et en déduire des démarches de réductions d'impact et d'éco-conception

Admission

Conditions d'admission

Candidature

Les candidats doivent fournir un prévisionnel du financement de la formation

Date limite de candidature : 10 juillet 2026

Sélection

Elle s'effectue en trois temps par le jury de sélection :

- l'examen du dossier : niveau diplôme ou validation des acquis professionnels.
- une rencontre avec les candidats préalablement à l'autorisation d'inscription peut être demandée (par téléphone ou par visio-conférence)
- délibération par le jury de sélection

Admission

L'admission est prononcée sur autorisation de la directrice de l'école après examen du dossier de candidature et validation par le jury de sélection.

Public cible

La formation est ouverte à tous les publics. Pour intégrer la formation, l'apprenant doit avoir :

- un niveau Licence 3 scientifique minimum
 - des connaissances des bases du logiciel excel
- Afin d'offrir le maximum de flexibilité aux apprenants, la formation sera entièrement proposée à distance.

Droits de scolarité

Tarifs

Particuliers (formation initiale)

- Diplôme d'établissement : 3 850 € nets de taxe (droit d'inscription inclus)
- Module seul : 1 000 € nets de taxe

Collectivités et associations à but non lucratif (formation continue)

- Diplôme d'établissement : 4 850 € nets de taxe (droit d'inscription inclus)
- Module seul : 1 300 € nets de taxe

Entreprises (formation continue)

- Diplôme d'établissement : 5 850 € nets de taxe (droit d'inscription inclus)
- Module seul : 1 800 € nets de taxe

Infos pratiques

Contacts

Responsable de la filière

Karene Geitzholz

✉ Karene.Geitzholz@bordeaux-inp.fr

Responsable administrative

Laurence Lannelongue

✉ Laurence.Lannelongue@bordeaux-inp.fr

Campus

 Campus Pessac

Programme

Organisation

2 thématiques abordées

- Analyse du Cycle de Vie (ACV)
- Bilan carbone®

Analyse du cycle de vie

Formateur : Philippe Loubet - Maître de conférences à l'ENSMAC

Les stratégies de développement durable doivent être adaptées selon les performances environnementales des produits et des services fournis par l'entreprise. L'analyse du cycle de vie (ACV) est la méthode normalisée et consensuelle en matière d'évaluation globale et multicritère des impacts environnementaux de produits et services. L'ACV recense et quantifie, tout au long de la vie des produits, les flux physiques de matière et d'énergie associés aux activités humaines. Elle en évalue les impacts potentiels (ex. changement climatique, utilisation de ressources, toxicité, etc.) puis permet d'interpréter les résultats obtenus en fonction de ses objectifs initiaux. Cette formation permet d'appliquer concrètement la méthode à différents cas d'étude sur logiciels (openLCA) et des bases de données (ecoinvent) d'ACV professionnels.

Bilan carbone

Formateur : Arnaud Erriguible - Professeur des Universités à l'ENSMAC

La méthode Bilan Carbone® a été développée par l'ADEME, et est à ce jour, en France, l'outil privilégié pour estimer le bilan de gaz à effet de serre d'une entreprise ou d'une organisation. L'ENSMAC a signé une convention de partenariat avec l' Association pour la transition Bas Carbone ABC. La formation proposée par l'ENSMAC donne donc droit à la licence Bilan Carbone® pour une année ainsi que la certification (délivrée par l'Institut Formation Carbone) de niveau 1 (initiation) de la méthode Bilan Carbone. Cela ouvre le droit à l'apprenant d'utiliser la méthode bilan carbone au sein de son entreprise.